

ACCUEILLIR

LA BIODIVERSITÉ

ET S'ADAPTER

AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

DANS LES ESPACES PUBLICS

déraccorder les gouttières

→ GÉRER DURABLEMENT
L'EAU DE PLUIE AVEC
DES SOLUTIONS SIMPLES

Depuis le 19^e siècle, les réseaux de collecte évacuent rapidement les eaux pluviales, transformant surfaces imperméabilisées et toitures raccordées en un véritable entonnoir, au détriment des nappes, des rivières et de la fraîcheur des villages. Face au changement climatique, l'eau de pluie doit redevenir une ressource plutôt qu'un déchet, en renouant avec le cycle naturel de l'eau. Déconnecter une descente de gouttière vers un espace vert en est un premier geste simple, rapide et peu coûteux, qui peut être réalisée sur les bâtiments communaux et encouragée auprès des habitants. Cette fiche s'adresse aux équipes techniques des communes.



AVANTAGES ET INTÉRÊTS

GESTION DE L'EAU À LA SOURCE : l'eau est infiltrée ou stockée là où elle tombe, ce qui limite le ruissellement, l'engorgement des réseaux et les débordements lors de fortes pluies.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : en restituant l'eau au sol et à la végétation, la déconnexion favorise l'évapotranspiration et contribue à rafraîchir les espaces publics en été.

ÉCONOMIES : réduction des volumes à traiter par les réseaux d'assainissement collectif et, en cas de récupérateur, une ressource disponible pour l'arrosage des espaces verts communaux.

BIODIVERSITÉ : les zones d'infiltration végétalisées deviennent des micro-habitats favorables aux insectes auxiliaires et à la petite faune.



RÉGLEMENTATION

Sur le bassin Rhin-Meuse, dont dépend le territoire des Vosges du Nord, le SDAGE 2022-2027 porte une politique volontariste de gestion des eaux pluviales à la source et de désimperméabilisation, complétée localement par le SAGE et les règlements de collecte des collectivités et syndicats compétents (GEMAPI, assainissement).

INFILTRATION À LA PARCELLE

Les règlements locaux (zonage pluvial, PLU/PLUi) demandent en général d'**infiltrer au maximum les eaux pluviales** à la parcelle plutôt que de les rejeter au réseau.

RACCORDEMENT AU RÉSEAU

Il n'existe aucune obligation de raccorder les eaux pluviales au réseau ; la collectivité peut même refuser un nouveau raccordement au regard du SDAGE, du SAGE et des règlements locaux (Code Général des Collectivités Territoriales).

- **Si votre commune dispose d'un réseau séparatif d'eaux pluviales (EP)** : l'enjeu est surtout hydraulique (éviter la saturation du réseau EP, gérer les eaux à la source) et écologique (infiltration, augmentation de l'eau disponible pour les espaces végétalisés).
- **Si votre commune dispose d'un réseau unitaire** : l'enjeu est en plus sanitaire/environnemental (limiter les rejets d'eaux usées non traitées et donc de surverses polluantes vers le milieu naturel par temps de pluie), l'enjeu du dé raccordement est plus important.

ÉCOULEMENTS ET VOISINAGE

Toute modification de l'écoulement naturel des eaux doit respecter les articles 640 et 641 du Code civil, qui protègent les fonds voisins des aggravations de servitude d'écoulement. En résumé : **vous ne pouvez pas aggraver artificiellement l'écoulement des eaux vers le terrain voisin** (par exemple en concentrant le rejet de vos gouttières vers sa limite de propriété). L'objectif du dé raccordement est d'infiltrer l'eau sur votre parcelle.

AVANT



PRÉPARATION DU CHANTIER

1. DIAGNOSTIC DU TERRAIN

- **Vérifier que l'eau s'écoule naturellement vers des zones appropriées** : sur votre parcelle, à distance de la maison et des fondations ainsi que des parcelles voisines.
- **Tous les sols végétalisés absorbent l'eau à des degrés différents** ; les sols sableux infiltrent plus vite que les sols argileux.
- **Plus un sol est aéré et végétalisé, plus l'eau s'infiltrer facilement** ; un sol nu, sec et tassé (notamment pendant les travaux) ralentit l'infiltration.

2. IDENTIFIER LES GOUTTIÈRES À DÉCONNECTER

- **Repérer**, bâtiment par bâtiment, quelles descentes de gouttières peuvent être coupées et orientées vers un espace vert.
- **Identifier** le ou les pans de toiture récupérés par la descente choisie, puis calculer leur superficie :

Surface du pan de toiture (m^2) = Longueur (L) × largeur (l)

Exemple : pour L = 12,5 m et l = 8 m, l'emprise au sol de la toiture est de 100 m^2 .

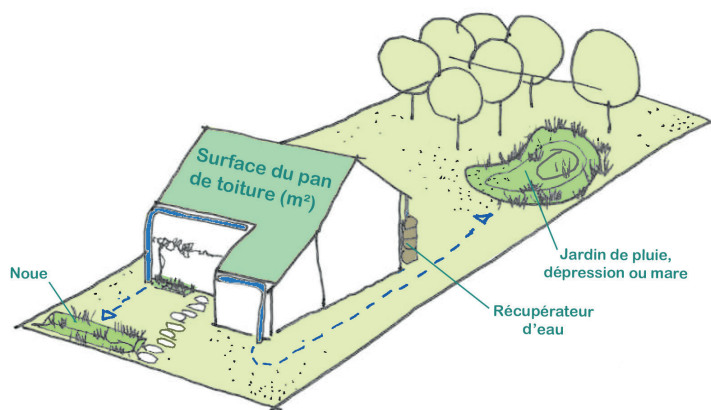
3. CALCULER LES VOLUMES RUISSELÉS À GÉRER

- Le cumul moyen annuel des précipitations sur le territoire des Vosges du Nord s'élève à 826mm. Pour une surface de pan de toiture de 100 m^2 et une pluie de 2,26 mm (0,00226m) le volume à infiltrer sera de $100 \times 0,00226 = 0.226 m^3$, soit 226 L/jour en moyenne. C'est donc 226 L/jour en moyenne qui pourront servir à arroser votre jardin ou alimenter votre pelouse ou vos espaces verts. Pour évaluer au plus juste les volumes à infiltrer, il faut considérer un événement pluvieux de 10mm de pluie tombée en 24h, soit 0,01m, ce qui correspond à un volume de précipitations d'environ 10 L / m^2 .

Volume d'eau à gérer (m^3) = Surface du pan de toiture (m^2) × Hauteur d'eau moyenne (m)

Exemple : pour une surface de pan de toiture de 100 m^2 et une pluie moyenne de 10 mm/j (0,01 m/j) quand le cumul de pluie est au plus haut, le volume à infiltrer sera de $100 \times 0,01 = 1 m^3$, soit 1000 L/jour. C'est donc environ 1000 L/jour qui devront être à gérer.





4. ÉVALUER LA CAPACITÉ DE VOTRE SOL À INFILTRER LES EAUX DE PLUIE

→ Pour vérifier que la **surface d'infiltration choisie est cohérente avec la surface de toiture raccordée**, il faut calculer le ratio R :

R = Surface de toiture / Surface d'infiltration

R < 5 : gestion optimale des eaux pluviales.

5 ≤ R ≤ 10 : solution à mettre en place avec vigilance.

R > 10 : infiltration déconseillée

Exemple : pour une surface de pan de toiture de 100 m² et une surface de terrain pour l'infiltration de 80 m² en épandage simple à la parcelle, le ratio R sera de 1,25. On se trouve en situation de gestion optimale des eaux pluviales.

5. CHOISIR LA OU LES SOLUTIONS DE GESTION

En fonction du contexte, des moyens et des ambiances paysagères souhaitées, il existe plusieurs solutions simples pour gérer les eaux issues du débranchement des gouttières :

→ **Solutions fondées sur la nature** : épandage simple, noue, jardin de pluie. L'idée générale est d'orienter l'eau vers des espaces verts qui en ont besoin (massifs, arbustes, arbres), en évitant de concentrer plusieurs gouttières vers la même zone d'infiltration. Un léger remodelage du terrain peut être complémentaire.

→ **Revêtements perméables** : dalles engazonnées, pavées ou gravillonnées, mélange terre-pierre, enrobé poreux. (cf fiche technique n°7)

→ **Stockage avant infiltration ou réutilisation** : puits d'infiltration, dépressions de stockage, récupérateur d'eau (arrosage des espaces verts communaux, lavage du matériel).

Pour les bâtiments communaux, les solutions les plus simples à mettre en œuvre en régie sont l'épandage simple et la noue ; le jardin de pluie, les revêtements perméables et les solutions de stockage demandent un peu plus de conception.



PENDANT RÉALISATION

1. DÉBRANCHER LA GOUTTIÈRE

- **Couper** la descente de gouttière à environ 20 cm au-dessus du sol, au niveau du raccord existant.
- **Fixer** un coude en sortie de descente et fixer un bouchon sur l'évacuation initiale (sans la condamner définitivement, pour pouvoir revenir en arrière si besoin).
- **Raccorder** un tuyau au coude pour éloigner l'écoulement du pied du bâtiment (au moins 1 à 2 m des fondations).
- **Diriger** la sortie vers la solution de gestion choisie (noue, massif, jardin de pluie, épandage, récupérateur).

2. AMÉNAGER LA SORTIE ET DIRIGER L'EAU

- **Le tuyau en sortie de gouttière peut être enterré** sur quelques mètres ou posé directement au sol, selon le rendu esthétique souhaité.
- **Aménager la sortie pour éviter l'érosion** : quelques pierres ou un petit massif de galets cassent la vitesse de l'eau à l'arrivée.
- **Pour une noue ou un jardin de pluie** : creuser une forme aux pentes douces, dimensionnée avec la formule Volume ≤ (Longueur × Largeur × Profondeur conseillée 0,30 m) / 2 ; prévoir une surverse en cas de pluie exceptionnelle, décompacter la terre puis engazonner ou planter des essences locales adaptées à l'humidité temporaire. (cf fiche technique n°4)
- **Pour un récupérateur d'eau** : s'assurer de sa stabilité, raccorder la gouttière en vérifiant l'étanchéité, installer un robinet et percer un trop-plein orienté vers la solution d'infiltration choisie.

En période de forte pluie, l'eau peut stagner temporairement sur une zone choisie du terrain en attendant son infiltration naturelle : ce n'est pas une anomalie.

Les solutions d'infiltration des eaux pluviales, lorsqu'elles sont adaptées au terrain et bien pensées, ne réunissent pas les conditions favorables à la prolifération des moustiques (pas d'eau stagnante durablement).



APRÈS GESTION ET ENTRETIEN

1. ENTRETIEN COURANT

- **Nettoyer** au moins une fois par an la gouttière et le coude de raccordement (feuilles, mousses).
- **Pour une noue ou un jardin de pluie** : faucher les berges une fois par an en automne, en exportant les produits de coupe ; ne jamais utiliser d'herbicide.
- **Pour un récupérateur d'eau** : nettoyer régulièrement la cuve, surveiller l'apparition d'algues ou de mousse et bien fermer le couvercle pour éviter la prolifération de moustiques.

2. SUIVI ET VIGILANCE

- **Surveiller** que la zone d'infiltration ne se colmate pas (sol nu tassé) et rester attentif aux signes de stagnation prolongée au-delà de quelques heures après la pluie.
- **Associer** les écoles et les habitants au suivi de la biodiversité qui s'installe (amphibiens, libellules), si une noue ou un jardin de pluie a été créé.

3. COMMUNICATION AUPRÈS DES HABITANTS

- **Les gouttières déconnectées sur les bâtiments communaux constituent une vitrine pédagogique** : elles peuvent être signalées par un petit panneau expliquant la démarche et encourager les particuliers à faire de même sur leur propriété.



COÛT MOYEN INDICATIF

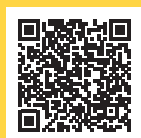
Le coût global d'un débranchement de gouttière sera toujours inférieur à celui d'un raccordement au réseau collectif ou d'une extension de réseau pluvial, tout en apportant des bénéfices durables pour la ressource en eau et la biodiversité locale. En fonction des choix, les prix moyens varient :

POSTE	ESTIMATION
Épandage simple (matériel de découpe de gouttière et petit aménagement de sortie), intervention la plus simple et la moins coûteuse.	Quelques dizaines d'euros
Noue ou jardin de pluie (terrassament et plantations hors main-d'œuvre si réalisé en régie communale ; coût réduit en cas de chantier participatif)	50 à 100 €/m ²
Récupérateur d'eau, fourniture et pose de cuves (souvent 300 ou 400 L)	100 à 400 €

SITOGGRAPHIE

- <https://www.adopta.fr/wp-content/uploads/2025/06/Je-debranche-ma-gouttiere-ADOPTA-web.pdf>
- https://www.sdea.fr/images/SDEA/GEPU/Guide_pratique_technique_WEB.pdf
- https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/doctrine_pluviale_grand_est-compresse.pdf

VOUS AVEZ BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT POUR DÉBRANCHER LES GOUTTIÈRES DE VOTRE COMMUNE ?



→ Complétez le formulaire de demande d'accompagnement en ligne

→ Pour plus de précisions :
+33 (0)3 88 01 49 59 - contact@parc-vosges-nord.fr